



TENUE DE REGISTRE

FOLIO 2024/23

SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ

Procès-verbal du Comité syndical Formation « Grand cycle de l'eau du bassin versant de la Dore » Séance du 15 mai 2024

Date, lieu, heure de la séance : le 15 mai 2024, à Saint Gervais-sous-Meymont, à 14h30.

Date d'envoi de la convocation : le 07 mai 2024.

DEBUT DE LA SEANCE : 14h30

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du Procès-verbal du Comité syndical de la formation GCE du 20 mars 2024
- 2) Information du Président de la formation « Grand cycle de l'Eau sur le bassin versant de la Dore » sur les conventions
- 3) Compte financier unique 2023 du budget autonome Grand cycle eau Dore
- 4) Affectation du résultat 2023
- 5) Budget autonome supplémentaire 2024 – Grand cycle Eau Dore

Questions diverses



TENUE DE REGISTRE
SYNDICAT MIXTE DU
PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ

Procès-verbal du Comité syndical
Formation « Grand cycle de l'eau du bassin versant de la Dore »
Séance du 15 mai 2024

Présidence : M. Eric DUBOURGNOUX
Secrétaire de séance : M. Thomas BARNERIAS

Présents ou représentés : 9 sur 12

Etaient présents (21 voix) :

Délégués des EPCI : MM. Thomas BARNERIAS (CCTDM), Jean-Louis DERBIAS (CCEDA), David DEROSSIS (CCTDM), Maurice DESCHAMPS (CCBC), Eric DUBOURGNOUX (CCALF), Daniel SALLES (CCBC).

Ont donné pouvoir (4 voix) :

Délégués des EPCI : M. Jean-Claude BONNEBOUCHE (CAPV) à M. Maurice DESCHAMPS (CCBC), M. Jean-Luc BORIE (CAPV) à M. David DEROSSIS (CCTDM), M. Thierry TISSERAND (CCEDA) à M. Maurice DESCHAMPS (CCBC).

Absents ou excusés :

Délégués des EPCI : MM. Michel CHAUX (CCPU), Jean-Hervé PEURIERE (CCPU), Jean SAVINEL (CCALF).

Assistaient à la réunion :

M. Dominique VERGNAUD, Directeur, Mme Caroline MIROWSKI, Responsable du pôle administration générale et logistique, Mme Delphine GIRAULT, Responsable du pôle grand cycle de l'eau du bassin versant de la Dore, M. Sébastien BRET, M. Sylvain RIGAUD et M. Sylvain SAXER, Chargés de mission CT Dore.

Répartition des 32 voix au sein du Comité syndical :

Délégués CC Ambert Livradois-Forez (CCALF) : 10 voix (2 représentants disposant chacun de 5 voix).
Délégués CC Thiers Dore et Montagne (CCTDM) : 10 voix (2 représentants disposant chacun de 5 voix).
Délégués CC Billom Communauté (CCBC) : 4 voix (2 représentants disposant chacun de 2 voix).
Délégués CC Entre Dore et Allier (CCEDA) : 4 voix (2 représentants disposant chacun de 2 voix).
Délégués CA du Puy-en-Velay (CAPV) : 2 voix (2 représentants disposant chacun de 1 voix).
Délégués CC Pays d'Urfé (CCPU) : 2 voix (2 représentants disposant chacun de 1 voix).

En séance : 25 voix

1 - Approbation du Procès-verbal du Comité syndical de la formation GCE du 20 mars 2024

Le COMITE SYNDICAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- approuve le procès-verbal du Comité syndical de la formation GCE du 20 mars 2024.

2 - Information du Président de la formation « Grand cycle de l'Eau sur le bassin versant de la Dore » sur les conventions

En application des dispositions de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, Eric DUBOURGNOUX, Président de la formation « Grand cycle de l'eau sur le bassin versant de la Dore », rend compte des conventions qu'il a signées après délibération.

03/11/2023 Convention de travaux pour limiter l'impact du piétinement bovin sur le bassin versant en amont du plan d'eau de St-Rémy-sur-Durolle dans le cadre du profil de baignade entre M. Frédéric CHONIER et le syndicat mixte du Parc

03/11/2023 Convention de travaux pour limiter l'impact du piétinement bovin sur le bassin versant en amont du plan d'eau de St-Rémy-sur-Durolle dans le cadre du profil de baignade entre le GAEC de Martignat et le syndicat mixte du Parc

**SYNDICAT MIXTE DU
PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ****Procès-verbal du Comité syndical
Formation « Grand cycle de l'eau du bassin versant de la Dore »
Séance du 15 mai 2024**

- 14/03/2024 Convention de travaux de recul de résineux en bord de cours d'eau entre M. Jeffrey TOURNAIRE et le syndicat mixte du Parc
- 14/03/2024 Convention de travaux de restauration d'une zone humide enrésinée entre M. Philippe BEZIAUD et le syndicat mixte du Parc
- 20/03/2024 Convention de travaux de recul de résineux en bord de cours d'eau entre M. Frédéric DEPLAN et le syndicat mixte du Parc
- 20/03/2024 Convention de travaux de restauration d'une zone humide enrésinée entre la mairie de Vollore-Montagne et le syndicat mixte du Parc

La formation « Grand cycle de l'eau sur le bassin versant de la Dore » prend acte de la communication de ces informations.

**3 - Délibération n°24-141 / Compte financier unique 2023 du budget autonome
Grand cycle eau Dore**

Présents ou représentés : 9 sur 12

Etaient présents (16 voix) :

Ont donné pouvoir (4 voix) :

N'a pas pris part au vote : Eric DUBOURGNOUX (CCALF).

En séance : 20 voix

Eric DUBOURGNOUX, Président de la formation « Grand cycle de l'eau sur le bassin versant de la Dore », rappelle que par délibération du 21 juin 2022, la formation « Grand cycle de l'eau sur le bassin versant de la Dore » s'est prononcée en faveur de la mise en place de la nomenclature M57 au 1^{er} janvier 2023 et de l'expérimentation en 2024 du Compte financier unique (CFU) pour les comptes 2023.

Une convention relative à cette expérimentation a été signée entre le Président du syndicat mixte du Parc et l'Etat représenté par le Préfet du Puy-de-Dôme et le Directeur départemental des finances publiques.

Le Compte financier unique est un compte commun à l'ordonnateur et au comptable, qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. Sa mise en place vise notamment à favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, à améliorer la qualité des comptes et à simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable.

Considérant que les contrôles réalisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable présentées dans le rapport ci-dessous, ont été effectués en amont de la production du Compte financier unique.

Il vous est donc proposé d'en délibérer et, le cas échéant, d'approuver le Compte financier unique 2023.



TENUE DE REGISTRE
SYNDICAT MIXTE DU
PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ

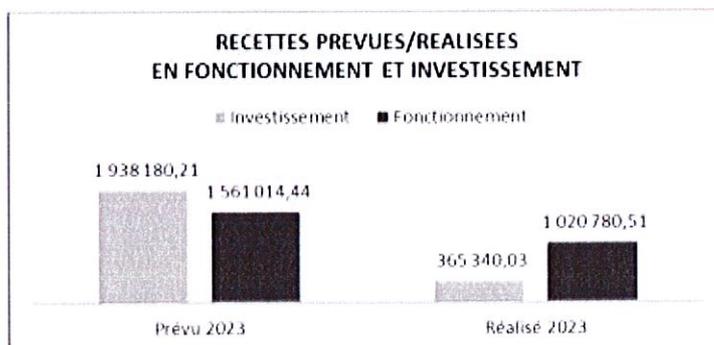
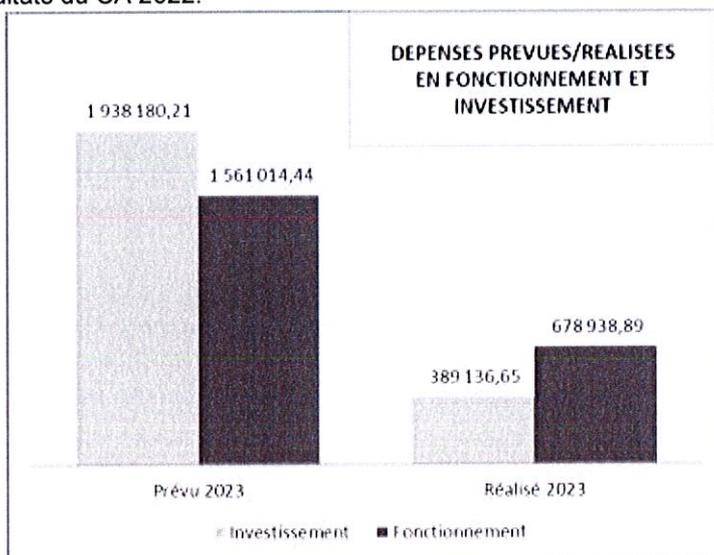
Procès-verbal du Comité syndical
Formation « Grand cycle de l'eau du bassin versant de la Dore »
Séance du 15 mai 2024

Les tableaux ci-dessous résument de façon très globale les dépenses et les recettes au cours de l'exercice 2023.

Année 2023	DEPENSES			
	A = PREVUES	B = REALISEES	C = RESTES A REALISER	B + C
FONCTIONNEMENT	1 561 014,44 €	678 938,89 €	- €	678 938,89 €
INVESTISSEMENT	1 938 180,21 €	389 136,65 €	81 238,18 €	470 374,83 €
TOTAL	3 499 194,65 €	1 068 075,54 €	81 238,18 €	1 149 313,72 €

Année 2023	RECETTES			
	A = PREVUES	B = REALISEES	C = RESTES A REALISER	B + C
FONCTIONNEMENT	1 561 014,44 €	1 020 780,51 €	- €	1 020 780,51 €
INVESTISSEMENT	1 938 180,21 €	365 340,03 €	47 629,00 €	412 969,03 €
TOTAL	3 499 194,65 €	1 386 120,54 €	47 629,00 €	1 433 749,54 €

Les dépenses et recettes initialement votées le 7 mars 2023 au budget primitif (BP) ont été modifiées en cours d'exercice lors du vote du budget supplémentaire (BS) 2023, adopté le 24 mai 2023, avec reprise des résultats du CA 2022.



SYNDICAT MIXTE DU
PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ

Procès-verbal du Comité syndical
Formation « Grand cycle de l'eau du bassin versant de la Dore »
Séance du 15 mai 2024

A- Répartition des dépenses et des recettes réalisées au cours de l'exercice 2023

Les dépenses et recettes réalisées en 2023 concernent les 3 sections du budget autonome :

- Section I : structure
- Section II : exploitation sur cours d'eau en régie
- Section III : exploitation sur cours d'eau externalisée.

1. Section I : structure

Les recettes et dépenses de la section I correspondent aux actions territorialisées à l'échelle du bassin versant de la Dore.

Le décalage entre les dépenses réalisées et les recettes enregistrées durant l'exercice 2023 dégage un solde de + 85 578,74 €.

1.1 Les dépenses réalisées**a- En Fonctionnement :**

Les dépenses de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de **65 %** en 2023 (252 846,49 € sur 391 885,91 € de prévus).

- **Dépenses liées à l'animation générale et au portage administratif du Contrat territorial de la Dore**

Les dépenses réalisées liées au remboursement du budget principal du syndicat mixte du Parc sont de 206 639,49 € et se répartissent de la manière suivante :

o Salaires et charges (coordination, animation et assistance administrative du CT Dore)	174 379,85 €
o Frais de déplacement	515,44 €
o Formation	2 600,00 €
o Œuvres sociales	3 600,00 €
o Remboursement de la mise à disposition de moyens	25 544,20 €

- **Frais divers de fonctionnement**

Les dépenses diverses de fonctionnement réalisées sont de 7 038,00 € et se répartissent de la manière suivante :

o Fournitures administratives	272,19 €
o EPI	625,11 €
o Frais de réception	243,79 €
o Cotisations diverses (ARA)	475,00 €
o Frais impression	172,00 €
o Dotation aux amortissements	5 249,91 €

- **Etudes et prestations externalisées**

Les dépenses réalisées pour les études et les prestations sont de 39 169 € et se répartissent de la manière suivante :

o Communication et valorisation du CT Dore	29 269,00 €
o Sensibilisation à la trame verte et bleue du CT Dore	9 900,00 €



TENUE DE REGISTRE
SYNDICAT MIXTE DU
PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ

Procès-verbal du Comité syndical
Formation « Grand cycle de l'eau du bassin versant de la Dore »
Séance du 15 mai 2024

b- En investissement :

Les dépenses d'investissement ont été réalisées à hauteur de 62 % en 2023 (3 222,22 € sur 5 204,91 € de prévus).

- **Communication**

Les dépenses correspondent à l'acquisition de panneaux de communication pour un montant de 1 254 €.

- **Frais divers de matériel et équipement**

Les dépenses diverses de matériel et d'équipement réalisées sont de 1 968,22 € et correspondent à la reprise de subvention pour un montant de 1 610,48 € et à l'achat de matériel pour un montant de 357,74 €.

1.2 Les recettes perçues

a- En Fonctionnement :

Recettes	Réalisé 2023
Participations financières des EPCI sur reste à charge	
Thiers Dore et montagne	70 638,70 €
Ambert Livradois-Forez	53 408,71 €
Billom communauté	4 218,72 €
Entre Dore et Allier	10 568,11 €
CA Loire-Forez	1 775,56 €
Pays d'Urfé	170,45 €
CA Puy en Velay	1 264,20 €
Sous-total EPCI	142 044,45 €
Subventions sur masse salariale	
AELB	144 614,70 €
Département 63	10 000,00 €
Autre	2 000,00 €
Sous-total subventions	156 614,70 €
Subventions sur études et prestations	
AELB	17 750,00 €
Département 63	4 640,43 €
Région	13 737,48 €
Autres	0,00 €
Sous-total subventions	36 127,91 €
Autres (dont quote-part subventions)	1 610 48 €
TOTAL RECETTES	336 397,54 €

Les participations financières des EPCI qui ont été perçues s'élèvent à 142 044,45 € en 2023 (contre 149 901,24 € en 2022).

Les subventions perçues sur la masse salariale sont de 156 614,70 € en 2023 (contre 103 622,76 € en 2022). Celles-ci ont augmenté compte tenu des délais de versement des subventions (certaines subventions attendues en 2022 ont été perçues début 2023).

Les subventions perçues sur les études et prestations sont de 36 127,91 € en 2023 (contre 43 840,03 € en 2022). Ce montant correspond à des soldes et des acomptes versés par les financeurs dans le

SYNDICAT MIXTE DU
PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ

Procès-verbal du Comité syndical
Formation « Grand cycle de l'eau du bassin versant de la Dore »
Séance du 15 mai 2024

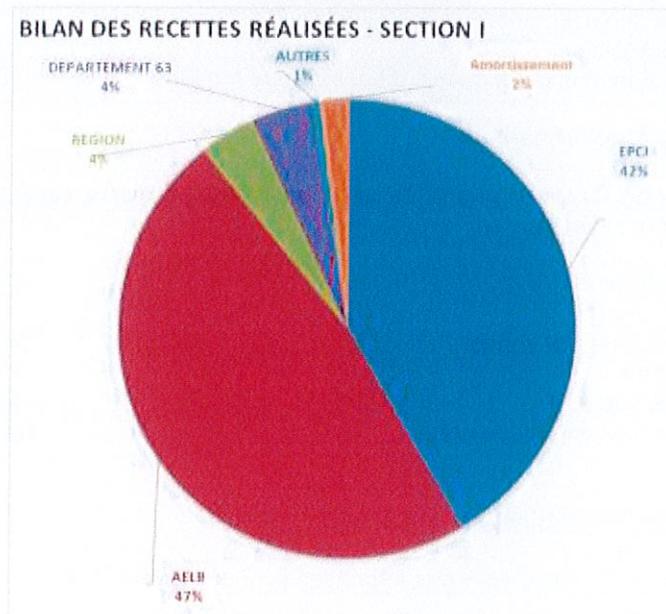
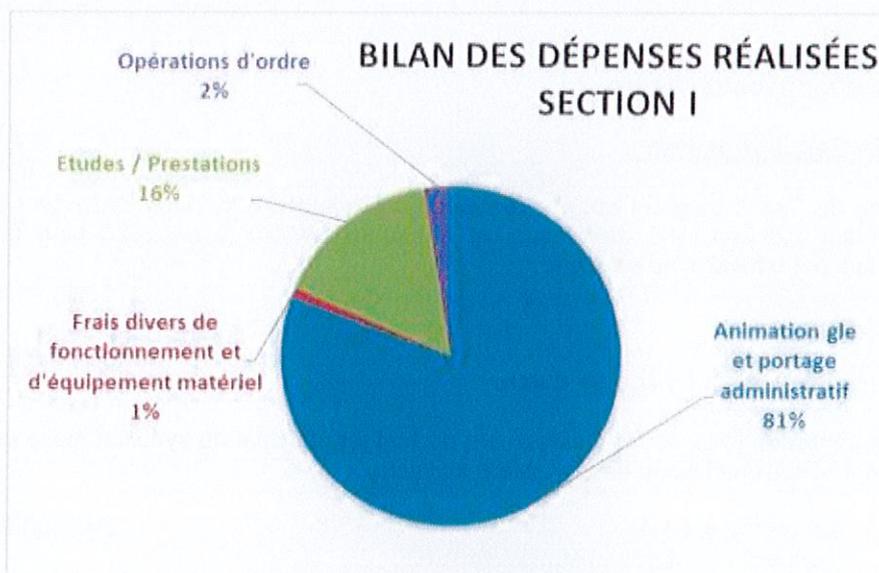
cadre de la mise en œuvre du programme d'actions (sensibilisation, communication, inventaire des zones humides notamment).

Les opérations d'ordre réalisées en 2023 : l'amortissement des subventions d'investissement perçues qui génère des recettes (quote-part) en fonctionnement commencent à être intégrées pour un montant de 1 610,48 €.

b- En Investissement :

Les recettes d'investissement perçues sont de 5 249,91 € en 2023 (contre 123 638,59 € en 2022) et correspondent à l'amortissement des dépenses réalisées depuis 2019.

1.3 Bilan des dépenses et des recettes réalisées en 2023– Section I





TENUE DE REGISTRE
SYNDICAT MIXTE DU
PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ

Procès-verbal du Comité syndical
Formation « Grand cycle de l'eau du bassin versant de la Dore »
Séance du 15 mai 2024

2. Section II et III : exploitation sur cours d'eau

Les recettes et dépenses réalisées de la section II et III du budget correspondent aux actions localisées mises en œuvre dans le cadre de la programmation annuelle du Contrat territorial de la Dore.

- La section II concerne exclusivement les actions mises en œuvre par « l'équipe rivière » (soit 2 techniciens et 4 agents pour les travaux en régie).
- La section III concerne les prestations externalisées (études et travaux).

Ces deux sections sont exclusivement rattachées à la section l'investissement. En fin d'année, une opération comptable a été réalisée pour rattacher les dépenses et les recettes de fonctionnement de l'équipe rivière à la section d'investissement (131 991,68 €).

Le décalage entre les dépenses réalisées et les recettes perçues durant l'exercice 2023 dégagent un solde positif de + 232 466,26 € dont + 99 846,13 € pour la section II et + 132 620,13 € pour la section III.

2.1 Les dépenses réalisées

a- En Fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement ont été **réalisées** à hauteur de **36 %** en 2023 pour la section II (336 914,41 € sur 927 208,11 € de prévus) et à hauteur de **37 %** en 2023 pour la section III (89 177,99 € sur 241 920,42 € de prévus).

Section II : Equipe rivière

- Les dépenses liées à l'équipe rivière

Les dépenses réalisées liées au remboursement du budget principal du syndicat mixte du Parc sont de 255 281,14 € et se répartissent de la manière suivante :

○ Salaires et charges (techniciens rivières et équipe travaux)	208 509,99 €
○ Formation	2 880,00 €
○ Frais de déplacements	687,26 €
○ Œuvres sociales	5 400,00 €
○ Remboursement de la mise à disposition de moyens	37 803,89 €

- Frais divers de fonctionnement

Les dépenses diverses de fonctionnement réalisées pour l'équipe rivière sont de 81 633,27 € et se répartissent de la manière suivante :

○ Petit matériel	7 085,20 €
○ EPI	3 530,94 €
○ Frais de réception/repas	4 490,45 €
○ Téléphonie	2 066,28 €
○ Location matériel	5 404,34 €
○ Dotation aux amortissements	59 056,06 €

Section III : Prestations externalisées

- **Dotation aux amortissements** - ces dépenses sont de 38 352,99 €.



TENUE DE REGISTRE

FOLIO 2024/27

SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ

Procès-verbal du Comité syndical Formation « Grand cycle de l'eau du bassin versant de la Dore » Séance du 15 mai 2024

- **Etudes et travaux externalisés** – ces dépenses sont de 89 177,99 € et se répartissent de la manière suivante :
 - o Travaux de restauration liée au piétinement des berges (actions 2022) 8 436,31 €
 - o Travaux de reconnexion lit majeur – action 2021 2 140,69 €
 - o Amélioration de la connaissance des débits des cours d'eau 8 964,00 €
 - o Etude volumétrique (plans d'eau Malgoutte, Lilion, Moulin de Layat) 24 984,00 €
 - o Action de préservation et conservation espèces 6 120,00 €

b- En Investissement :

Les dépenses d'investissement ont été réalisées à hauteur de **28 %** en 2023 pour la section II (148 764,06 € sur 524 368,77 € de prévus) et à hauteur de **17 %** en 2023 pour la section III (237 150,37 € sur 1 408 606,53 € de prévus).

Section II : Equipe rivière

- **Opération d'ordre / transfert des dépenses de fonctionnement**

Elle correspond à l'opération effectuée en fin d'année pour rattacher les dépenses de fonctionnement de l'équipe rivière à la section d'investissement. Le montant de la dépense s'élève à 131 991,68 €.

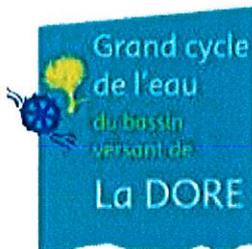
- **Matériel et équipement spécifique**

Les dépenses réalisées sont de 14 672,49 € et correspondent à l'achat de petit matériel pour l'équipe rivière.

Section III : Prestations externalisées

Les dépenses réalisées sont de 237 150,37 € et se répartissent de la manière suivante :

- o Travaux zones abreuvement - actions complémentaires 2021-2022 60 182,16 €
- o Restaurations piétinement des berges - actions structurantes 2022 7 235,35 €
- o Restaurations piétinement des berges - actions complémentaires 3 858,61 €
- o Restauration morphologique (ancien plan d'eau des peupliers) 4 800,00 €
- o Restauration morphologique – 2020 6 552,00 €
- o Restauration ripisylve, enlèvement embâcles - actions 2022-2023 7 443,58 €
- o Restauration ripisylve, enlèvement embâcles - actions compl. 2022 11 381,83 €
- o Recul de résineux - actions structurantes 2022 264,60 €
- o Recul de résineux - actions complémentaires 2020-2021-2022 10 148,40 €
- o Travaux d'opportunité de recul de résineux 2020-2021-2022 5 606,40 €
- o Restauration des zones humides 4 325,45 €
- o Travaux de reconnexion du lit majeur site "Legat" sur la Dore 86 000,33 €
- o Amélioration franchissabilité Dore (travaux d'effacement - 2 sites) 3 513,60 €
- o Restauration des zones humides 2020-21-22 5 241,16 €
- o Mise en place d'un suivi des débits 1 599,90 €
- o Reprise de subvention 24 181,06 €



TENUE DE REGISTRE
SYNDICAT MIXTE DU
PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ

Procès-verbal du Comité syndical
Formation « Grand cycle de l'eau du bassin versant de la Dore »
Séance du 15 mai 2024

2.2 Les recettes perçues

a- En fonctionnement :

Globalement, les **recettes** de fonctionnement ont été **réalisées** à hauteur de **44 %** en 2023 pour la section II (404 359,98 € sur 927 208,11 € de prévus) et de **116 %** en 2023 pour la section III (280 022,99 € sur 241 920,42 € de prévus).

Section II : Equipe rivière

Recettes	Réalisé 2023
Participations financières des EPCI sur reste à charge	
Thiers Dore et montagne	84 024,37 €
Ambert Livradois-Forez	33 640,00 €
Billom communauté	1 401,60 €
Entre Dore et Allier	0,00 €
CA Loire-Forez	0,00 €
Pays d'Urfé	0,00 €
CA Puy en Velay	2 140,80 €
Sous-total EPCI	121 206,77 €
Subventions pour la masse salariale	
AELB	52 007,13 €
FEDER	0,00 €
Département 63	10 000,00 €
Sous-total subventions	62 007,13 €
Opérations ordre	
Affectation de résultat	87 054,51 €
Transfert des travaux	131 991,68 €
Quote-part subventions	2 099,89 €
Sous-total opérations ordre	221 146,08 €
TOTAL RECETTES	404 359,98 €

Section III : Prestations externalisées

Recettes	Réalisé 2023
Participations financières des EPCI sur reste à charge	
Thiers Dore et montagne	80 210,93 €
Ambert Livradois-Forez	43 944,00 €
Billom communauté	0,00 €
Entre Dore et Allier	23 081,00 €
CA Loire-Forez	0,00 €
Pays d'Urfé	0,00 €
CA Puy en Velay	760,00 €
Sous-total EPCI	147 995,93 €
Subventions pour études et travaux	
AELB	57 033,00 €
Région (Contrat Vert et Bleu)	1 261,50 €
FEDER	42 143,60 €
Département 63	5 808,00 €
Sous-total subventions	106 246,10 €
Opérations d'ordre (quote-part subventions, ...)	25 780,96 €
TOTAL RECETTES	280 022,99 €

SYNDICAT MIXTE DU
PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZProcès-verbal du Comité syndical
Formation « Grand cycle de l'eau du bassin versant de la Dore »
Séance du 15 mai 2024

Au cours de l'année 2023, la plus grande partie des travaux prévus a été engagée mais les conditions météorologiques ou encore les autorisations de travaux, préalables indispensables avant toute intervention, n'ont pas permis de finaliser certaines actions prévues au Contrat territorial de la Dore. Les demandes de versement de subventions seront poursuivies en 2024.

La participation des EPCI a permis de couvrir une grande partie des dépenses réalisées.

b- En investissement :

Les recettes d'investissement ont été réalisées à hauteur de 35 % en 2023 pour la section II (181 164,62 € sur 524 368,77 € de prévus) et de 13 % en 2023 pour la section III (178 925,50 € sur 1 408 606,53 € de prévus).

Section II : Equipe rivière

Recettes	Réalisé 2023
Recettes générales	
FCTVA	8 501,00 €
Amortissements	59 270,91 €
Sous-total recettes générales	67 771,91 €
TOTAL RECETTES	67 771,91 €

Section III : Prestations externalisées

Recettes	Réalisé 2023
Recettes études et travaux	
AELB	124 308,88 €
Région Auvergne Rhône-Alpes (CVB)	11 457,65 €
FEDER	0,00 €
Département 63	4 330,20 €
Sous-total recettes et travaux	140 096,73 €
Recettes générales	
FCTVA	295,78 €
Amortissement	38 532,99 €
Sous-total recettes générales	38 828,77 €
TOTAL RECETTES	178 925,50 €



TENUE DE REGISTRE
SYNDICAT MIXTE DU
PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ

Procès-verbal du Comité syndical
Formation « Grand cycle de l'eau du bassin versant de la Dore »
Séance du 15 mai 2024

3. Bilan des dépenses réalisées et des recettes perçues en fonctionnement et en investissement

DEPENSES	Montant Prévu 2023	Réalisé 2023	RECETTES	Montant Prévu 2023	Réalisé 2023
I - Structure			I - Structure		
Section de Fonctionnement	391 885,91 €	252 846,49 €	Participations financières des EPCI	142 044,43 €	142 044,45 €
Animation générale et portage administratif	223 700,00 €	206 639,49 €	Thiers Dore Montagne	70 638,68 €	70 638,70 €
Frais divers de fonctionnement de la cellule	9 954,91 €	7 038,00 €	Ambert Livradois Forez	53 408,71 €	53 408,71 €
Etudes / Prestations	158 231,00 €	39 169,00 €	Billom Communauté	4 218,72 €	4 218,72 €
Virement à la section d'investissement	0,00 €	0,00 €	Entre Dore et Allier	10 568,11 €	10 568,11 €
			CA Loire-Forez	1 775,56 €	1 775,56 €
Section d'Investissement	5 204,91 €	3 222,22 €	Pays d'Urfé	170,45 €	170,45 €
Frais de matériel/équipement	5 204,91 €	1 968,22 €	CA Puy en Velay	1 264,20 €	1 264,20 €
Etudes/prestations d'investissement	0,00 €	1 254,00 €	Subventions (AELB, FEDER, REGION, CD 63)	248 231,00 €	192 742,61 €
Etudes/prestations d'investissement	0,00 €	0,00 €	Autres recettes	6 815,39 €	6 860,39 €
Total dépenses de la structure	397 090,82 €	256 068,71 €	Total recettes de la structure	397 090,82 €	341 647,45 €
II- Equipe rivière			II- Equipe rivière		
Section de Fonctionnement	927 208,11 €	336 914,41 €	Participations financières des EPCI	121 206,77 €	121 206,77 €
Dépenses propres l'équipe en régie	310 100,00 €	255 281,14 €	Thiers Dore Montagne	84 024,37 €	84 024,37 €
Frais divers de fonctionnement	105 773,60 €	81 633,27 €	Ambert Livradois Forez	33 640,00 €	33 640,00 €
Transfert dépenses travaux en régie	424 280,00 €	0,00 €	Billom Communauté	1 401,60 €	1 401,60 €
Réserve sur affectation résultat	87 054,51 €	0	Entre Dore et Allier	0,00 €	0,00 €
Section d'Investissement	524 368,77 €	148 764,06 €	CA Loire-Forez	0,00 €	0,00 €
Matériel	124 056,06 €	16 772,38 €	Pays d'Urfé	0,00 €	0,00 €
Transfert dépenses travaux en régie	359 280,00 €	131 991,68 €	CA Puy en Velay	2 140,80 €	2 140,80 €
Réserve sur affectation résultat	41 032,71 €	0,00 €	Subventions (AELB, FEDER, REGION, CD 63)	357 473,23 €	62 007,13 €
			Autres recettes	972 896,88 €	402 310,70 €
Total dépenses Equipe rivière	1 451 576,88 €	485 678,47 €	Total recettes Equipe rivière	1 451 576,88 €	585 524,60 €



TENUE DE REGISTRE
SYNDICAT MIXTE DU
PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ

Procès-verbal du Comité syndical
 Formation « Grand cycle de l'eau du bassin versant de la Dore »
 Séance du 15 mai 2024

III - Etudes et travaux externalisés			III - Etudes et travaux externalisés		
Section de Fonctionnement	241 920,42 €	89 177,99 €	Participations financières des EPCI	147 995,93 €	147 995,93 €
Etudes et travaux externalisés sur cours d'eau	90 913,65 €	50 645,00 €	Thiers Dore Montagne	80 210,93 €	80 210,93 €
Dotations aux amortissements	48 436,55 €	38 532,99 €	Ambert Livradois Forez	43 944,00 €	43 944,00 €
Virement à la section d'investissement	102 570,22 €	0,00 €	Billom Communauté	0,00 €	0,00 €
			Entre Dore et Allier	23 081,00 €	23 081,00 €
			CA Loire-Forez	0,00 €	0,00 €
			Pays d'Urfé	0,00 €	0,00 €
			CA Puy en Velay	760,00 €	760,00 €
Section d'Investissement	1 408 606,53 €	237 150,37 €	Subventions (AELB, FEDER, REGION, CD 63)	1 208 567,04 €	246 342,83 €
Etudes et travaux externalisés sur cours d'eau	1 392 983,69 €	212 969,31 €	Autres recettes	293 963,98 €	64 609,73 €
Reprise subvention / réserve	15 622,84 €	24 181,06 €	Total recettes Etudes et travaux externalisés	1 650 526,95 €	458 948,49 €
Total dépenses Etudes et travaux externalisés	1 650 526,95 €	326 328,36 €			
TOTAL DEPENSES	3 499 194,65 €	1 068 075,54 €	TOTAL RECETTES	3 499 194,65 €	1 386 120,54 €

Recettes EPCI	Montant prévu 2023	Montant réalisé 2023
Thiers Dore Montagne	234 873,98 €	234 874,00 €
Ambert Livradois Forez	130 992,71 €	130 992,71 €
Billom Communauté	5 620,32 €	5 620,32 €
Entre Dore et Allier	33 649,11 €	33 649,11 €
CA Loire-Forez	1 775,56 €	1 775,56 €
Pays d'Urfé	170,45 €	170,45 €
CA Puy en Velay	4 165,00 €	4 165,00 €
TOTAL EPCI	411 247,13 €	411 247,15 €



TENUE DE REGISTRE
SYNDICAT MIXTE DU
PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ

Procès-verbal du Comité syndical
Formation « Grand cycle de l'eau du bassin versant de la Dore »
Séance du 15 mai 2024

B- Les crédits de report 2023

Le budget annexe « Grand Cycle Eau Dore » utilise depuis le 1^{er} janvier 2023 la nomenclature comptable M 57 qui rend impossible l'inscription des restes à réaliser en fonctionnement, ceux-ci étant exclusivement réservés à la section d'investissement.

Les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 81 238,18 €.

Articles budgétaires M57	Crédits reportés
2031 (Frais d'études)	39 956,40 €
2128 (Autres agencements et aménagements de terrains)	2 420,70 €
2121 (Plantations d'arbres et d'arbustes)	1 611,07 €
2145 (Construction sol autrui / Installation générales, agencements, aménagement)	32 570,01 €
2188 (Autres immobilisations corporelles)	4 680,00 €
Total	81 238,18 €

Les restes à réaliser en recettes d'investissement s'élèvent à 47 629,00 €.

Articles budgétaires M57	Crédits reportés
1311 (Etat et établissements nationaux)	22 836,50 €
1312 (Régions)	6 289,00 €
1313 (Départements)	14 723,50 €
13172 (FEDER)	3 780,00 €
Total	47 629,00 €

C- Résultat du Compte Financier Unique 2023

Le Compte financier unique (CFU.) est un document budgétaire et comptable commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui vient se substituer au compte administratif anciennement produit par l'ordonnateur et au compte de gestion jusqu'ici établi par le comptable public.

Le CFU vise à fournir une information plus simple et plus lisible que les comptes administratifs et comptes de gestion.

Les informations budgétaires et comptables soumises au vote sont ainsi rationalisées, modernisées et enrichies grâce au rapprochement au sein d'un unique document de données budgétaires et patrimoniales.

**SYNDICAT MIXTE DU
PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ****Procès-verbal du Comité syndical
Formation « Grand cycle de l'eau du bassin versant de la Dore »
Séance du 15 mai 2024**

La production entièrement dématérialisée de ce document s'appuie sur un travail collaboratif et concerté de la collectivité et du comptable public, dans un double objectif de simplification des procédures et de fiabilisation de la qualité des comptes.

Le compte financier unique du budget principal, détaillé ci-dessus, est clôturé avec les résultats ci-après.

A/ Le solde d'exécution, c'est-à-dire la différence entre les recettes et les dépenses de l'exercice 2023 fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de + 254 787,11 €
- un déficit d'investissement de - 55 443,56 €

B/ Résultat de clôture

Ce résultat s'obtient en ajoutant aux résultats de l'exercice les excédents constatés en 2022 à savoir :

- + 87 054,51 € en fonctionnement,
- + 31 646,94 € en investissement.

Le résultat de clôture brut pour l'année 2023 est en conséquence le suivant :

- excédent de fonctionnement + 341 841,62€
- excédent d'investissement - 23 796,62 €

C/ Restes à réaliser 2023

Restes à réaliser 2023 :

- dépenses d'investissement 81 238,18 €
- recettes d'investissement 47 629,00 €

Après la prise en compte de ces crédits de reports 2023, le Compte Financier Unique 2023 présente donc un résultat de clôture net excédentaire de + 284 435,82 €.

Ce résultat se décompose de la façon suivante :

- un excédent de fonctionnement + 341 841,62 €
- un excédent d'investissement - 57 405,80 €

L'excédent de clôture brut et les restes à réaliser seront repris au Budget supplémentaire 2024.



TENUE DE REGISTRE

SYNDICAT MIXTE DU
PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ

Procès-verbal du Comité syndical
Formation « Grand cycle de l'eau du bassin versant de la Dore »
Séance du 15 mai 2024

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023 BA GCE

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Opérations de l'exercice (1)	576 099,93 €	771 600,99 €	227 011,64 €	230 854,13 €	803 111,57 €	1 002 455,12 €
Opérations d'ordre (2)	102 838,96 €	162 125,01 €	162 125,01 €	102 838,96 €	264 963,97 €	264 963,97 €
TOTAL de l'exercice (1+2)	678 938,89 €	933 726,00 €	389 136,65 €	333 693,09 €	1 068 075,54 €	1 267 419,09 €
<i>Solde d'exécution de l'exercice</i>		<i>254 787,11 €</i>		<i>-55 443,56 €</i>		<i>199 343,55 €</i>
Résultats de clôture bruts reportés (3)		87 054,51 €		31 646,94 €	0,00 €	118 701,45 €
Part affectée à l'investissement (4)		0,00 €				0,00 €
Total général (1+2+3+4)	678 938,89 €	1 020 780,51 €	389 136,65 €	365 340,03 €	1 068 075,54 €	1 386 120,54 €
Résultat de clôture brut (5)		341 841,62 €		-23 796,62 €		318 045,00 €
Restes à réaliser (6)	0,00 €	0,00 €	81 238,18 €	47 629,00 €	81 238,18 €	47 629,00 €
TOTAUX CUMULÉS (5+6)	0,00 €	341 841,62 €	81 238,18 €	23 832,38 €	81 238,18 €	365 674,00 €
SOLDE DE CLÔTURE NET		341 841,62 €		-57 405,80 €		284 435,82 €

**SYNDICAT MIXTE DU
PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ****Procès-verbal du Comité syndical
Formation « Grand cycle de l'eau du bassin versant de la Dore »
Séance du 15 mai 2024**

Le COMITE SYNDICAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- adopte de compte financier unique 2023 tel que présenté ci-dessus.

Mode du scrutin : règle de la majorité absolue des suffrages exprimés des membres présents ou représentés.

Transmis en Préfecture au titre du contrôle de légalité le : 23 mai 2024.

4 - Délibération n°24-142 / Affectation du résultat 2023

Eric DUBOURGNOUX, Président de la formation « Grand cycle de l'eau sur le bassin versant de la Dore » expose que, pour l'exercice 2023, les prévisions budgétaires étaient les suivantes :

- Dépenses et recettes de fonctionnement 1 561 014,44 €
- Dépenses et recettes d'investissement 1 938 180,21 €

Au cours de l'exercice, les réalisations ont été les suivantes :

- Dépenses de fonctionnement 678 938,89 €
dont 102 838,96 € de dotation aux amortissements
- Recettes de fonctionnement 933 726,00 €
dont 162 125,01 € d'opération de transfert d'ordre
- Dépenses d'investissement 389 136,65 €
dont 162 125,01 € d'opération de transfert d'ordre
- Recettes d'investissement 333 693,09 €
dont 102 838,96 € d'amortissements

Ces opérations donnent un solde d'exécution (hors reprise des excédents) de :

- + 254 787,11 € en fonctionnement.
- - 55 443,56 € en investissement.

Après reprise des excédents des exercices antérieurs, le résultat de clôture brut est donc de :

- + 341 841,62 € d'excédent de fonctionnement
- - 23 796,62 € de déficit d'investissement

Le Président de la formation « Grand cycle de l'eau sur le bassin versant de la Dore » propose que lors de la reprise des résultats au budget supplémentaire 2024, l'affectation du résultat soit réalisée de la façon suivante :

- 1068 excédents de fonctionnement capitalisés 164 983,20 €
- 002 solde de fonctionnement reporté 176 858,42 €
- 001 solde d'investissement reporté -23 796,62 €

A titre d'information :

Si l'on ajoute les restes à réaliser (RAR) qui seront repris au budget supplémentaire 2023 à savoir :

- Dépenses d'investissement 81 238,18 €
- Recettes d'investissement 47 629,00 €

Le solde de clôture net présente :

- un excédent de fonctionnement de + 341 841,62 €
- un excédent d'investissement de - 57 405,80 €
- soit un résultat cumulé de + 284 435,82 €

Le COMITE SYNDICAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- décide d'affecter au budget supplémentaire 2024 le résultat constaté ci-dessus.



TENUE DE REGISTRE
SYNDICAT MIXTE DU
PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ

Procès-verbal du Comité syndical
Formation « Grand cycle de l'eau du bassin versant de la Dore »
Séance du 15 mai 2024

Mode du scrutin : règle de la majorité absolue des suffrages exprimés des membres présents ou représentés.

Transmis en Préfecture au titre du contrôle de légalité le : 23 mai 2024.

5 - Délibération n°24-143 / Budget autonome supplémentaire 2024 – Grand cycle Eau Dore

Eric DUBOURGNOUX, Président de la formation « Grand cycle de l'eau sur le bassin versant de la Dore », présente le budget autonome supplémentaire 2024, joint au présent rapport.

Il vous est proposé d'en délibérer et le cas échéant d'approuver le budget autonome supplémentaire 2024.

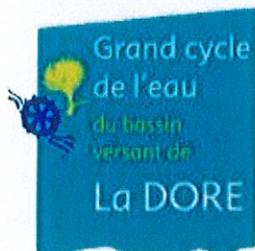
BUDGET AUTONOME SUPPLÉMENTAIRE 2024 – Grand cycle eau Dore

Le budget supplémentaire (BS) est la seconde étape budgétaire importante après le vote du budget primitif (BP). En effet, il intègre trois opérations :

1. reprise des restes à réaliser (RAR) ou à recouvrer de l'exercice 2023, pour ce qui concerne respectivement les dépenses et les recettes d'investissement ;
2. ajustement des prévisions en dépenses et en recettes inscrites au budget primitif 2024 ;
3. intégration des excédents ou des déficits de fonctionnement et d'investissement constatés au Compte financier unique (CFU) de l'exercice 2023, qui n'ont pas fait l'objet d'une reprise au budget primitif 2024.

Compte tenu de ces éléments, la vue d'ensemble du budget supplémentaire 2024 est la suivante :

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2024				
ÉQUILIBRE GÉNÉRAL AVANT AFFECTATION DES RESULTATS				
	1	2	3	2+3
	Total RAR 2023	RAR retenus	Inscriptions nouvelles	Total BS 2024
Fonctionnement				
Dépenses	0,00 €	0,00 €	82 500,00 €	82 500,00 €
Recettes	0,00 €	0,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €
Excédent de fonctionnement reporté				176 858,42 €
Recettes totales				216 858,42 €
Résultat de fonctionnement (recettes – dépenses)				134 358,42 €



SYNDICAT MIXTE DU
PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ

Procès-verbal du Comité syndical
Formation « Grand cycle de l'eau du bassin versant de la Dore »
Séance du 15 mai 2024

Investissement				
Dépenses	81 238,18 €	81 238,18 €	162 577,40 €	243 815,58 €
Recettes	47 629,00 €	47 629,00 €	55 000,00 €	102 629,00 €
Résultat d'investissement reporté				- 23 796,62 €
Excédent fonctionnement à affecter				164 983,20 €
Recettes totales				267 612,20 €
Résultat d'investissement (recettes – dépenses)				0,00 €

I) La reprise des restes à réaliser et à recouvrer

A) Les restes à réaliser de fonctionnement

Le budget autonome « Grand cycle eau Dore » du syndicat mixte du Parc est soumis à la nomenclature comptable M57 depuis le 1^{er} janvier 2023.

Il n'y a donc aucun crédit de report en fonctionnement ; les crédits correspondant à des actions qui se déroulent sur plusieurs exercices comptables sont annulés en fin d'année et réinscrits au budget primitif de l'année suivante.

B) Les restes à réaliser d'investissement

Les RAR d'investissement, tels qu'ils ont été arrêtés au compte financier unique 2023 se répartissent de la façon suivante :

- Dépenses d'investissement : 81 238,18 €
- Recettes d'investissement : 47 629,00 €

Restes à réaliser en dépenses d'investissement

Section I : structure	0,00 €
Section II : Exploitation sur cours d'eau – équipe en régie	
Achat de petit matériel	4 680,00 €
Section III : Exploitation sur cours d'eau – prestations externalisées	
Restaurations liées au piétinement des berges - actions structurantes	23 114,28 €
Restaurations liées au piétinement des berges - actions complémentaires	9 455,73 €
Restauration de la ripisylve et enlèvement des embâcles - actions complémentaires	1 822,57 €
Travaux d'opportunité de recul de résineux	216,00 €
Etude de reconnexion du lit majeur	39 956,40 €
Travaux de reconnexion du lit majeur	1 993,20 €
TOTAL Budget annexe Grand cycle eau Dore	81 238,18 €



TENUE DE REGISTRE
SYNDICAT MIXTE DU
PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ

Procès-verbal du Comité syndical
Formation « Grand cycle de l'eau du bassin versant de la Dore »
Séance du 15 mai 2024

Restes à réaliser en recettes d'investissements.

Section I : structure	0,00 €
Section II : Exploitation sur cours d'eau – équipe en régie	0,00 €
Section III : Exploitation sur cours d'eau – prestations externalisées	
Restaurations liées au piétinement des berges - actions structurantes	8 067,00 €
Restaurations liées au piétinement des berges - actions complémentaires	7 562,00 €
Etude de reconnexion du lit majeur	32 000,00 €
TOTAL Budget annexe Grand cycle eau Dore	47 629,00 €

II) Les ajustements pratiqués en dépenses et en recettes sur les crédits votés au BP autonome 2024

La structure du budget annexe se décline en plusieurs sections, en fonctionnement et en investissement :

- Section I : structure
- Section II : exploitation sur cours d'eau en régie
- Section III : exploitation sur cours d'eau externalisée

A) Section I

En fonctionnement

Dépenses

+ 6 000 € par rapport au BP 2024.

Les principaux ajustements sont les suivants :

- **achat de petit matériel** : + 1 000 €.
- **dotation aux amortissements** : + 5 000 €.

Recettes

+ 0,00 € par rapport au BP 2024.

En investissement

Dépenses

+57 577,40 € par rapport au BP 2024.

Ce montant concerne un ajustement des dépenses liées au remboursement de l'avance de trésorerie faite par le budget général du Parc début 2023.

Recettes

+ 5 000,00 € par rapport au BP 2024.

Ce montant concerne un ajustement des recettes liées à l'amortissement des dépenses d'investissement réalisées ou à réaliser d'ici la fin de l'année (amortissement au prorata-temporis).

**SYNDICAT MIXTE DU
PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ**

**Procès-verbal du Comité syndical
Formation « Grand cycle de l'eau du bassin versant de la Dore »
Séance du 15 mai 2024**

B) Section II**En fonctionnement****Dépenses**

+ 61 500 € par rapport au BP 2024.

Les principaux ajustements sont les suivants :

- **Formation** : + 2 000 €.
- **Equipements de protection individuelle** : + 1 500 €.
- **Frais de réception** : + 3 000 €.
- **Locations matériel et loyer Olliergues** : + 5 000 €.
- **Achat de petit matériel** : + 15 000 €.
- **Dotation aux amortissements** : + 35 000 €.

Recettes

+ 30 000,00 € par rapport au BP 2024.

Ce montant concerne un ajustement des recettes liées à l'amortissement des subventions perçues ou à percevoir d'ici la fin de l'année (amortissement au prorata-temporis).

En investissement**Dépenses**

+ 95 000 € par rapport au BP 2024.

Les principaux ajustements sont les suivants :

- **Quote-part subvention d'investissement** : + 30 000 €.
- **Achat de véhicule de terrain pour équipe régie** : + 65 000 €.

Recettes

+ 35 000,00 € par rapport au BP 2024.

Ce montant concerne un ajustement des recettes liées à l'amortissement des dépenses d'investissement réalisées ou à réaliser d'ici la fin de l'année (amortissement au prorata-temporis).

C) Section III**En fonctionnement****Dépenses**

+ 15 000 € par rapport au BP 2024.

Ce montant concerne un ajustement des dépenses liées à l'amortissement des dépenses d'investissement au prorata-temporis.

Recettes

+ 10 000,00 € par rapport au BP 2024.

Ce montant concerne un ajustement des recettes liées à l'amortissement des subventions perçues ou à percevoir d'ici la fin de l'année (amortissement au prorata-temporis).

En investissement**Dépenses**

+10 000,00 € par rapport au BP 2024.

Les principaux ajustements sont les suivants :



TENUE DE REGISTRE
SYNDICAT MIXTE DU
PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ

Procès-verbal du Comité syndical
Formation « Grand cycle de l'eau du bassin versant de la Dore »
Séance du 15 mai 2024

- **Travaux / autres agencements et aménagements** : - 510 800 € / + 510 800 € (changement d'article comptable 2128 au lieu de 2145)
- **Quote-part subvention d'investissement** : + 10 000 €.

Recettes

+ 15 000,00 € par rapport au BP 2024.

Ce montant concerne un ajustement des recettes liées à l'amortissement des dépenses d'investissement réalisées ou à réaliser d'ici la fin de l'année (amortissement au prorata-temporis).

III) Reprise des excédents

Les excédents de clôture bruts constatés au compte financier unique 2023 sont de :

- 1068 excédents de fonctionnement capitalisés + 164 983,20 €
- 002 solde de fonctionnement reporté + 176 858,42 €
- 001 solde d'investissement reporté - 23 796,62 €

IV) Résultat du Budget autonome Supplémentaire 2024

Compte tenu de la reprise des excédents, des ajustements en dépenses et en recettes et de l'intégration des restes à réaliser (RAR), le BS 2024 présente solde de fonctionnement et d'investissement équilibré.

Le BS du budget autonome Grand cycle eau Dore 2024 s'équilibre, ainsi, de la façon suivante :

En section de fonctionnement : 216 858,42 €

En section d'investissement : 267 612,20 €

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2024					
ÉQUILIBRE GÉNÉRAL					
		1	2	3	2+3
		Total RAR 2023	RAR retenus	Inscriptions nouvelles	Total BS 2023
Fonctionnement					
Dépenses	<i>Inscriptions nouvelles</i>			32 500,00 €	216 858,42 €
	<i>Dotation aux amortissements</i>			50 000,00 €	
	<i>Fonds de roulement</i>			134 858,42 €	
Recettes	<i>Inscriptions nouvelles</i>			40 000,00 €	40 000,00 €
	<i>Excédent de fonctionnement reporté</i>				176 858,42 €
	<i>Recettes totales</i>				216 858,42 €
Résultat de fonctionnement (recettes – dépenses)					0,00 €



SYNDICAT MIXTE DU
PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ

Procès-verbal du Comité syndical
Formation « Grand cycle de l'eau du bassin versant de la Dore »
Séance du 15 mai 2024

Investissement					
Dépenses	<i>Restes à réaliser</i>	81 238,18 €	81 238,18 €		
	<i>Inscriptions nouvelles</i>			162 577,40 €	243 815,58 €
	<i>Fonds de roulement</i>			0,00 €	
Solde d'investissement reporté					
Dépenses totales					267 612,20 €
Recettes	<i>Restes à réaliser</i>	47 629,00 €	47 629,00 €		102 629,00 €
	<i>Inscriptions nouvelles</i>			0,00 €	
	<i>Dotation aux amortissements</i>			55 000,00 €	
Excédent fonctionnement à affecter – compte 1068					164 983,20 €
Recettes totales					267 612,20 €
Résultat d'investissement					0,00 €

Le COMITE SYNDICAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- adopte le Budget autonome supplémentaire 2024 « Grand cycle Eau Dore » tel que présenté ci-dessus.

Mode du scrutin : règle de la majorité absolue des suffrages exprimés des membres présents ou représentés.

Transmis en Préfecture au titre du contrôle de légalité le : 23 mai 2024.

Questions diverses

FIN DE LA SEANCE : 16h30



TENUE DE REGISTRE
SYNDICAT MIXTE DU
PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ

Procès-verbal du Comité syndical
Formation « Grand cycle de l'eau du bassin versant de la Dore »
Séance du 15 mai 2024

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS :

Délibération n°24-141 Compte financier unique 2023 du budget autonome Grand cycle eau Dore **approuvée**

Délibération n°24-142 Affectation du résultat 2023 **approuvée**

Délibération n°24-143 Budget autonome supplémentaire 2024 – Grand cycle Eau Dore **approuvée**

Le Président,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'E' and 'D'.

Eric DUBOURGNOUX

Le secrétaire de séance,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'T. Barnerias'.

Thomas BARNERIAS

